

20/4/1992

SECRETARIAT D'ÉTAT
AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
CHARGÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES

CABINET

COMMUNIQUE DE M. JEAN-PIERRE SUEUR
A L'OCCASION DE LA PARUTION DU GUIDE :
"L'ACTION ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES"

"La décentralisation, dont nous commémorons cette année le 10^{ème} anniversaire a donné aux élus les moyens d'une véritable politique de développement économique local par l'octroi d'importantes compétences en ce domaine.

Les mécanismes d'aides directes ou indirectes à l'activité économique, l'intercommunalité relancée par la loi du 6 février 1992, le partenariat entre collectivités et entreprises, la contractualisation par objectifs liant l'Etat et les collectivités locales sont autant d'atouts en faveur d'une action économique locale dynamique et efficace.

Parce que rares sont aujourd'hui les collectivités territoriales qui ne s'impliquent pas activement dans ce processus, il m'est apparu nécessaire qu'un ouvrage de référence présentant une définition claire des attributions des collectivités locales en matière économique et mis à jour à la suite des lois les plus récentes, soit à la disposition des élus et de tous les acteurs économiques concernés.

Je souhaite que ce guide juridique et institutionnel incite à de nouvelles initiatives et contribue à la pleine efficacité des politiques économiques locales".